

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 4 avril 2013 modifiant l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé d'Île-de-France

NOR : AFSZ1330272A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu le décret n° 2012-1286 du 22 novembre 2012 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 3 ;

Vu l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé d'Île-de-France, modifié en dernier lieu par l'arrêté du 1^{er} février 2013,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé d'Île-de-France :

1. Au titre du *d* du 2° de l'article D. 1432-15-I (membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie) : M. Olivier AYNAUD, titulaire, en remplacement de M. Bernard NOEL ; M. Bernard DELRAN, suppléant, en remplacement de M. Daniel-Julien NOEL, désignés par le Régime social des indépendants.

2. Au titre du *c* du 4° de l'article D. 1432-15-I (représentants d'associations de personnes âgées) : Mme Françoise METZ-PETILLAULT, suppléante.

Article 2

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 4 avril 2013.

MARISOL TOURAINE